

PELERINAGE DU PAPE LÉON XIV À LOURDES

26 au 28 septembre 2026



DIRECTION DIOCÉSAINE DES PÈLERINAGES

VILLA MAGUELONE - 31^{ER} AV. ST-LAZARE

CS 82137 - 34060 MONTPELLIER CEDEX 02

TEL: 04.67.55.85.46 - COURRIEL: PELERINAGES@DIOCESE34.FR

SITE INTERNET: PELE34.CATHOLIQUE.FR

N° D'IMMATRICULATION : IM034110018



PROGRAMME

**CE PROGRAMME NON CONTRACTUEL PEUT ÊTRE MODIFIÉ POUR DES RAISONS
INCONNUES AU MOMENT DE L'ÉDITION DE CE DOCUMENT**

-

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Matin : départ en car de la Maison Diocésaine (31 ter avenue saint-Lazare),
ajout d'arrêts sur le trajet selon les origines géographiques des pèlerins
Repas pique nique sur la route

17h30 : Accueil des pèlerins et lancement du pèlerinage
Temps de réflexion et de partage

21h00 : PROCESSION MARIALE

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Matin : Chemin de Croix

Après-midi : Messe présidée par le Pape Léon XIV

21h00 : PROCESSION MARIALE

LUNDI 28 SEPTEMBRE

Matin : Temps libre

Départ du sanctuaire



CONDITIONS DE VENTE

Prix : 305 € par personne

Supplément chambre individuelle : 80 €

Ce prix comprend :

- l'hébergement en chambre à deux lits en catégorie 3 étoiles
- la pension complète du diner du samedi 26 au déjeuner du 27 septembre 2026
- la demi pension du diner du dimanche 27 au petit déjeuner du lundi 28 septembre
- la taxe de séjour des hébergements
- l'acheminement en car aller-retour
- les frais de sanctuaire
- l'assurance assistance et rapatriement
- les pourboires aux chauffeurs

Ce prix ne comprend pas

- les boissons, les cafés et les dépenses à caractère personnel
- Les quêtes de la messe

Ce prix a été calculé

Ce prix a été calculé selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du **30 septembre 2025**. Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant etc...), et selon le nombre définitif d'inscrits, à 35 jours du départ.

Conditions d'annulation.

L'annulation, quel que soit le motif, doit être transmise au service des pèlerinages, immédiatement, par tous moyens écrits en y joignant éventuellement les justificatifs.

Le montant des frais d'annulation par personne est le suivant :

ANNULATION :

Jusqu'à 30 jours du départ : pas de pénalités.

De 29 à 8 jours du départ : pénalité de 50% du tarif par personne.

A compter de 7 jours du départ : aucun remboursement possible.

En cas de motif grave, nous consulter.

Les frais d'inscription et le prix de l'assurance sont dus quel que soit le motif de l'annulation.



DIRECTION DIOCÉSAINE DES PÈLERINAGES
VILLA MAGUELONE - 31TER AV. ST-LAZARE
CS 82137 - 34060 MONTPELLIER CEDEX 02
TEL: 04.67.55.85.46 - COURRIEL: PELERINAGES@DIOCESE34.FR
SITE INTERNET: PELE34.CATHOLIQUE.FR
N° D'IMMATRICULATION : IM034110018



